



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E182334

VALABLE JUSQU'AU 12/02/2027

ÉDITÉ LE

09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2019B01279

Siret : 879 631 422 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4602885

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 154040390s

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 154040390s

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : COVECO

8 RUE DES AUBEPINES
VELAINE EN HAYE
54840 BOIS-DE-HAYE

Téléphone : 03 72 60 12 13

Portable : 07 83 65 41 02

Fax :

Site Internet : www.coveco.fr

E-mail : contact@coveco.fr

Responsabilité légale :

LOUIS AURELIEN GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/11/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	27/11/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/11/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	23/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.